

Communication du Maire au Conseil de Paris sur l'accélération de l'adaptation et la mise en sécurité climatique de Paris CP octobre 2026

1. Bilan de l'été 2026 : Paris face à un nouveau régime climatique

L'été 2026 est officiellement le plus chaud jamais enregistré en France, avec une température moyenne de 24 °C, et le deuxième été le moins pluvieux jamais mesuré. À Paris, cinq vagues de chaleur se sont succédé depuis le mois de mai, la barre des 30 °C a été franchie 48 jours, et 28 journées ont été classées en vigilance orange ou rouge, contre deux jours de vigilance rouge en 2025 et aucun entre 2021 et 2024. Au-delà de leur durée, c'est la précocité de ces épisodes, leur fréquence et la multiplication des nuits chaudes qui ont marqué les esprits.

Les conséquences, elles, ont été immédiates. Le territoire est resté toute la saison en vigilance sécheresse. Paris a connu 23 jours de pic de pollution à l'ozone, qui ont pesé sur la santé respiratoire des plus fragiles, déjà éprouvés par la chaleur. Selon le bilan de Santé publique France, on recense plus de 8 000 décès en excès à l'échelle nationale, et la surmortalité a atteint à Paris un niveau inédit à domicile : c'est chez eux que la chaleur frappe le plus durement les Parisiennes et les Parisiens. Ces phénomènes ne s'additionnent pas seulement, ils s'aggravent les uns les autres, et rendent la réponse à la crise plus difficile à organiser.

La communauté scientifique s'accorde pour dire qu'un tel été aurait été impossible sans le changement climatique. L'intensité de ces canicules est le fruit d'un climat déjà réchauffé de 1,4 °C par rapport à l'ère préindustrielle. Le climat de demain est déjà là, et ces étés sont désormais la nouvelle normale parisienne. La trajectoire de référence retenue par l'État pour l'adaptation table sur un réchauffement mondial de 3 °C en 2100, soit environ 4 °C en France hexagonale, avec des pics à 50 °C possibles à Paris d'ici 2050. Ainsi, Paris doit se préparer à des épisodes plus intenses encore, et à être frappé de nouveau dès le printemps prochain.

2. Une politique d'adaptation engagée de longue date

Face à ce constat, tenir les objectifs de réduction des émissions que nous nous sommes fixés dans le Plan Climat reste une priorité : décarboner notre énergie, développer les énergies locales, réduire nos consommations, adapter nos bâtiments, poursuivre la transformation des mobilités et agir sur nos émissions importées, à travers nos modes de vie et de consommation, notre alimentation et nos achats. S'adapter n'est pas renoncer à réduire les émissions, bien au contraire : c'est l'ampleur de nos efforts d'atténuation qui déterminera le niveau d'adaptation que nous aurons à mettre en œuvre demain. Mais aussi déterminés que nous soyons, une part du réchauffement est déjà acquise. C'est pourquoi la Ville de Paris a engagé, depuis plusieurs mandatures, une politique d'adaptation de son territoire.

La Ville a d'abord agi sur l'espace public. 150 000 arbres ont été plantés au cours de la mandature précédente et la canopée a progressé de 3,5 points entre 2015 et 2025, tandis que 100 rues aux écoles ont été aménagées, végétalisées et piétonnisées. La place de l'eau dans la ville a été renforcée, avec l'ouverture de cinq sites de baignade dans la Seine et les canaux, le déploiement de 1 300 points d'eau et fontaines dont 175 brumisantes, 15 aires de brumisation et près de 100 espaces verts équipés de brumisateurs. Là où la végétalisation n'est pas possible, plus d'une centaine d'ombrières ont été installées dans les parcs et jardins, et une vingtaine dans l'espace public.

Elle a également transformé ses bâtiments et ses équipements publics. Les cours d'écoles et de crèches ont été désimperméabilisées et végétalisées avec le programme des cours Oasis, dont plus de 200 ont été réalisées. Les bâtiments eux-mêmes ont été adaptés aux fortes chaleurs, par l'installation de protections solaires, le recours à des revêtements et des toitures plus clairs et le développement de l'ombre, une démarche poussée jusqu'à l'écocrénovation complète avec l'opération pilote « La Réno » au groupe scolaire Franc-Nohain. Les premières salles rafraîchies ont enfin été aménagées dans les écoles et les crèches, grâce au raccordement au Réseau Fraîcheur de Paris ou à la géothermie, afin d'offrir aux enfants des espaces de mise à l'abri pendant les épisodes de forte chaleur.

Dans le logement, la Ville finance depuis 25 ans la construction de logements sociaux conçus selon une approche bioclimatique et avec des matériaux écologiques. Elle rénove 5 000 logements sociaux par an et subventionne les copropriétés privées avec « Éco-rénovons Paris », permettant aux Parisiennes et aux Parisiens de mieux vivre dans leur logement, avec des bâtiments mieux isolés, des occultants aux fenêtres et plus de végétalisation.

Elle a enfin construit une capacité de réponse opérationnelle, avec le plan d'action vagues de chaleur, préparé depuis 2004 en réponse à la canicule de 2003 et actualisé chaque année. Il a permis cet été d'ouvrir de très nombreux parcs 24 heures sur 24, de mobiliser dans toutes les mairies d'arrondissement des salles rafraîchies qui ont connu une fréquentation inédite, de contacter quotidiennement 10 000 personnes âgées inscrites sur le fichier Reflex et de renforcer les maraudes auprès des personnes en situation de rue.

Cette action s'appuie sur un effort constant de connaissance des vulnérabilités : les objectifs d'adaptation fixés par le Plan Climat, les études de vulnérabilité de 2012 et 2021, aujourd'hui en cours d'actualisation, les travaux transpartisans de la Mission d'information et d'évaluation Paris à 50 °C et l'exercice de crise de 2023, qui a testé en conditions réelles la coordination de la réponse parisienne et développé la culture du risque chez les habitantes et les habitants.

3. Accélérer l'adaptation dès cette année, préparer 2027

Ces acquis ont été mis à l'épreuve dès le mois de juin. Les canicules de 2026 ont montré que la vulnérabilité à la chaleur dépasse très largement la seule question du grand âge : jeunes enfants, femmes enceintes, personnes atteintes de maladies chroniques, personnes en situation de handicap ou de souffrance psychique, travailleurs exposés, personnes sans domicile ou mal logées sont tout autant concernés. Pour chaque fragilité physiologique, le gradient social et les conditions de vie viennent en aggraver les conséquences.

La chaleur creuse ainsi les inégalités préexistantes. Elle l'a montré dans le logement, où les étages hauts, les toitures en zinc et les immeubles mono-orientés des quartiers les plus denses n'offrent plus de protection lors des nuits tropicales, dans une géographie qui recoupe celle des quartiers populaires. Elle l'a montré à l'école, où la canicule de juin a remis en cause les conditions d'accueil des enfants et la continuité des apprentissages. Au-delà des personnes, le vivant, les grands réseaux, la continuité des services publics et la tenue même de la vie collective ont été éprouvés : plusieurs manifestations ont dû être annulées pour des raisons de sécurité, et l'activité économique et touristique a été altérée, par l'adaptation des conditions de travail comme par l'effet de la chaleur sur les temps de consommation. Lorsque la chaleur impose la fermeture d'une école ou l'interruption d'une activité, elle bouleverse la vie quotidienne et la dynamique du territoire.

Face à la certitude que de tels épisodes se répéteront, nous devons accélérer l'adaptation du territoire en protégeant d'abord celles et ceux qui y sont le plus exposés. Cela suppose de changer de méthode. Il nous faut décider ce que nous protégeons d'abord, comment et à quel niveau. Il nous faut aussi agir collectivement, car la Ville ne protégera pas seule l'ensemble des habitants : notre meilleur rempart, c'est la solidarité organisée, en lien étroit avec nos partenaires. Il nous faut enfin agir plus vite et partout, en complétant les grands programmes d'investissement par des solutions tactiques, plus légères, déployables en quelques mois et répliquables dans tous les quartiers. Ce travail a commencé dès cet été, dans les écoles et dans l'espace public. Il s'amplifiera pour l'été 2027 et pour les suivants.

Développer la végétalisation, l'ombre et l'accès à l'eau dans l'espace public

L'arbre et le végétal restent nos meilleures protections contre la chaleur dans l'espace public. C'est pourquoi nous continuerons à planter massivement, à désimperméabiliser les sols et à végétaliser partout où cela est possible, avec pour objectif d'ouvrir au public 300 hectares supplémentaires d'espaces verts d'ici à 2040, et en adaptant notre palette végétale au climat de demain comme en protégeant l'exceptionnel patrimoine arboré parisien. Ces espaces de rafraîchissement que sont les parcs et jardins seront des lieux de refuge dont l'ouverture sera maintenue le soir et la nuit en période de canicule.

Mais ce n'est pas suffisant et nous devons déployer des solutions de rafraîchissement complémentaires : ombrières et voiles d'ombrage, fontaines, brumisateurs. Dès l'été 2027, 100 nouveaux voiles d'ombrage seront ainsi installés en priorité là où l'exposition à la chaleur est la plus forte : grandes places minérales et espaces très fréquentés et peu ombragés, comme la place de la République, rues commerçantes les plus chaudes, abords des grandes gares et des pôles de transports, et proximité des crèches, des écoles, des établissements de santé et des résidences pour personnes âgées.

Adapter le bâti des crèches, des écoles et des collèges

La survenue d'épisodes de fortes chaleurs en période scolaire impose d'accélérer fortement l'adaptation des établissements qui accueillent les enfants. Dès cet été, la Ville de Paris est intervenue dans une centaine d'écoles

et de crèches, avec l'ensemble des solutions dont nous disposons : brasseurs d'air, protections solaires et films solaires, remplacement des menuiseries, toitures rafraîchissantes, nouvelles cours Oasis.

Dès 2027, le plan chaleur marque un changement d'échelle. La totalité des écoles, crèches et collèges sera dotée à l'été 2027 d'une salle rafraîchie, afin de permettre l'accueil des enfants et la continuité du service public pendant les épisodes les plus intenses. Des protections solaires auront été déployées dans plus de 360 établissements, et des brasseurs d'air installés dans près de 130 établissements. La trajectoire permettra en outre d'atteindre à cette échéance la livraison de 245 cours oasis, et de 70 cours ombragées et brumisées. Les établissements seront par ailleurs instrumentés pour mesurer les températures et ajuster les usages des bâtiments et des espaces en fonction des conditions réellement observées.

Au terme de l'été 2028, l'objectif est que le déploiement des protections solaires soit étendu aux quelque 500 écoles et collèges qui le nécessitent, que des brasseurs d'air aient été installés dans la totalité des écoles et collèges et que les cours de l'ensemble des établissements soient aménagées en cours oasis ou ombragées et brumisées. Les crèches, quant à elles, seront intégralement équipées en protections solaires et brasseurs d'air en 2031, et en cours oasis ou rafraîchies d'ici 2032. En parallèle, les climatiseurs mobiles seront progressivement remplacés par des climatiseurs fixes.

Partout où cela est possible, ce rafraîchissement reposera sur des solutions vertueuses privilégiant le raccordement au réseau de froid urbain Fraîcheur de Paris, avec six établissements déjà raccordés grâce au système de *cool'box* et une vingtaine d'ici l'été 2027. 300 établissements pourront y être raccordés à terme. Nous nous appuierons également sur la géothermie peu profonde, comme cela a été fait à la crèche Pernety cet été, et nous testerons de nouvelles solutions utilisant le réseau d'eau non potable ou le réseau d'égout parisien. Là où ces solutions ne peuvent être déployées à temps, des équipements plus classiques permettront de tenir l'objectif dès l'été prochain, avant d'être progressivement remplacés.

Étendre la baignade, une réponse populaire à la chaleur

La baignade en Seine et dans les canaux est l'une des réponses les plus attendues des Parisiennes et des Parisiens face à la chaleur. Ceux qui souffrent le plus des fortes chaleurs sont souvent ceux qui ne partent pas en vacances, qui vivent dans les logements les moins protégés et qui n'ont pas d'autre accès à l'eau. Gratuite, accessible, ouverte à tous, la baignade offre un moment de fraîcheur là où la ville en manque. Plus qu'un événement estival, elle est devenue une réponse structurelle, comme en témoigne la fréquentation record de 2026.

Nous allons donc l'amplifier. De nouveaux sites seront ouverts, à commencer par le bassin de l'Arsenal, et l'offre de baignade dans les canaux comme dans la Seine sera renforcée. La saison sera étendue, avec une ouverture dès le mois de juin, pour couvrir les premiers épisodes de chaleur, qui surviennent de plus en plus tôt. Un dispositif spécifique sera enfin déclenché pendant les épisodes de canicule, avec des horaires élargis, une capacité d'accueil renforcée et un accompagnement des publics les plus éloignés de ces sites, afin que la baignade profite d'abord à celles et ceux qui en ont le plus besoin.

Rénover et rafraîchir les logements pour protéger les Parisiens

Les logements parisiens, qu'ils datent du milieu du XIX^e siècle ou des années 1970, n'ont pas été pensés pour supporter les températures qui touchent désormais le territoire. Les plus exposés d'entre eux, en particulier les derniers étages sous toiture, se transforment en logements bouillottes dès les premières nuits tropicales.

La trajectoire de rénovation du parc social, nécessaire à sa meilleure performance thermique, se poursuivra, avec la mobilisation de solutions de type « sarking » (isolation thermique de la toiture par l'extérieur) pour réduire la chaleur des logements sous les toits. Ces interventions lourdes seront à coupler avec le déploiement massif de solutions de rafraîchissement, notamment des volets et des brasseurs d'air, en priorisant les logements surexposés à la chaleur et accueillant les locataires les plus vulnérables. Le raccordement à des dispositifs de rafraîchissement collectifs types géothermie sera privilégié. Les bailleurs s'engagent par ailleurs à doter les résidences de salles rafraîchies, selon un maillage articulé avec le réseau des refuges climatiques installés dans les espaces municipaux ou mis à disposition par les partenaires privés. La végétalisation et l'ombrage des espaces extérieurs se poursuivront également, y compris par le déploiement de solutions tactiques. Enfin, un partenariat entre la Ville et les bailleurs permettra d'intégrer systématiquement au fichier Reflex les locataires les plus vulnérables.

Dans le logement privé, la révision du programme « Éco-rénovons Paris » intégrera de manière plus marquée le confort d'été, en lien avec l'Agence parisienne du climat, et priorisera les copropriétés les plus fragiles. De plus, des expérimentations seront conduites pour évaluer la faisabilité du raccordement de logements privés au Réseau Fraîcheur de Paris, ainsi que des solutions permettant de réduire l'exposition à la chaleur des logements situés sous les toitures en zinc.

Par ailleurs, en lien avec l'Etat, il conviendra de faire évoluer la manière dont les architectes des Bâtiments de France (ABF) et les services patrimoniaux examinent les projets d'adaptation des bâtiments au changement climatique et de transformation de l'espace public, pour éviter que la protection patrimoniale ne bloque ou ne ralentisse des travaux devenus indispensables. De fait, de nombreuses demandes d'urbanisme reçoivent un avis défavorable des ABF, concernant notamment les protections solaires extérieures, l'isolation, la plantation d'arbres dans les perspectives monumentales et plus largement les travaux améliorant le confort d'été. La Ville portera auprès de l'État la construction d'une doctrine commune, afin que l'adaptation aux fortes chaleurs devienne un élément à part entière de l'arbitrage patrimonial.

Protéger les publics les plus vulnérables face aux fortes chaleurs, en réglant le service public sur le thermomètre et en mobilisant tous les acteurs

La Ville de Paris accueille des publics très vulnérables, particulièrement à risque, dans ses établissements sociaux et médico-sociaux (résidences seniors, CHRS, maisons d'accueil de l'ASE...), qui devront faire l'objet d'un traitement prioritaire des chambres les plus exposées dès l'été 2027 et la mise à disposition de salles rafraîchies dans tous les établissements ou à proximité. Des solutions de transfert vers les salles rafraîchies pourront être proposées. Les équipements de santé (PMI, centres de santé municipaux...) devront également s'adapter pour accueillir les usagers dans les meilleures conditions et ne pas être contraints de fermer ou de déprogrammer des consultations tant les conséquences peuvent être dommageables.

Les épisodes de chaleur ne frappent pas tout le monde de la même manière. Derrière les décès liés à la chaleur se dessinent des inégalités sociales profondes : logement mal isolé ou surpeuplé, précarité énergétique, isolement, conditions de travail difficiles, accès aux soins. Protéger face aux fortes chaleurs, c'est donc agir sur les déterminismes sociaux qui rendent certaines personnes plus vulnérables que d'autres.

Nous travaillerons en amont avec les autorités sanitaires, les médecins de ville, l'hôpital, les professionnels du médico-social et les structures accueillant des personnes fragiles, afin de mieux repérer les situations à risque et de définir à l'avance les modalités de mobilisation de chacun. Nous renforcerons le dispositif Reflex en y intégrant les bénéficiaires de l'APA et de la PCH.

Organiser la solidarité suppose de régler le service public sur le thermomètre et non sur le calendrier : horaires d'ouverture, protocoles d'accueil et mobilisation des équipements seront déclenchés en fonction des prévisions et des conditions observées. Cela suppose aussi de mieux utiliser les mètres carrés frais dont nous disposons déjà, municipaux comme privés, plutôt que d'attendre d'en construire de nouveaux.

Cela suppose enfin d'aller vers celles et ceux qui ne viennent pas. Des lieux rafraîchis ouverts et gratuits ne suffisent pas si les plus exposés ne les rejoignent jamais. Le contact direct, les appels et les visites sont décisifs et reposent sur une mobilisation de proximité de tous les acteurs et notamment des mairies d'arrondissement. La Ville préparera les modalités de contact, d'orientation et d'accompagnement vers les lieux de protection et lèvera les freins qui éloignent certains publics des dispositifs existants.

La Ville proposera aux entreprises et aux grands employeurs de se mobiliser afin de contribuer à la mise en sécurité climatique de Paris : protection des travailleurs exposés, articulation des plans de continuité d'activité et identification des moyens mobilisables au bénéfice des habitants, dont des exercices communs vérifieront la disponibilité. La Ville ne pourra pas s'adapter sans l'implication forte du secteur privé avec qui nous devons partager les problématiques, les innovations et la stratégie globale d'adaptation.

Cette organisation passe enfin par les Parisiennes et les Parisiens eux-mêmes. C'est le sens de la réserve citoyenne que nous créons, en complément des solidarités informelles du quartier et du rôle précieux de la protection civile.

Adapter les conditions de travail et garantir la continuité des services publics en période de fortes chaleurs

Les canicules de 2026 ont montré la nécessité de mieux protéger les agents municipaux tout en assurant la continuité des services publics essentiels. Au-delà de la gestion de crise, l'adaptation au changement climatique doit désormais être pleinement intégrée à notre politique de ressources humaines : l'exposition à la chaleur, qui diffère selon les métiers et les conditions d'exercice, devient un élément à part entière de notre politique de prévention et de santé au travail.

L'organisation des services continuera d'évoluer pour assurer cette continuité malgré l'intensification des épisodes de chaleur : adaptation des bâtiments, des équipements et des postes de travail, horaires réglés sur les températures réellement observées, adaptation des cycles de travail et recours au télétravail lorsque les missions le permettent, renforcement des moyens humains. Une attention particulière sera portée aux métiers les plus exposés et aux agents les plus vulnérables, et ces transformations seront construites dans le cadre du dialogue social, au plus près des réalités des métiers. Lorsque les circonstances l'exigeront, les plans de continuité et de reprise d'activité permettront le redéploiement des effectifs et le maintien des missions essentielles en mode dégradé. Ce travail précisera les missions à maintenir en priorité, celles qui devront être adaptées ou suspendues, ainsi que les solutions alternatives et l'information des usagers.

Pour inscrire cette politique dans la durée, la Ville créera un rapport social climatique annuel. Inédit, il objectivera l'exposition des agentes et des agents aux effets du changement climatique, en mesurera les conséquences sur la santé et les conditions de travail, et orientera en priorité les actions de prévention, d'équipement et d'adaptation de l'organisation du travail.

4. Penser différemment pour aller plus loin : mettre Paris en sécurité climatique

L'été 2026 a montré ce que signifie vivre plusieurs semaines à des températures approchant les 40 °C. Les projections nous placent devant une perspective d'une autre nature : dans un Paris à 50 °C, ce ne sont plus seulement nos équipements et nos habitudes qui sont mis à l'épreuve, mais les conditions mêmes d'habitabilité de la ville.

Cette perspective appelle un changement de paradigme. Jusqu'à présent, notre action a consisté à adapter progressivement l'existant, ce qui prendra des années, et ne suffira pas à répondre à des chocs d'une intensité nouvelle survenant à brève échéance. Il nous faut donc ouvrir un second chantier, celui de la mise en sécurité climatique, qui consiste à déterminer ce que nous voulons impérativement protéger, y compris dans les situations les plus extrêmes : la sécurité des personnes, des conditions de vie acceptables dans les logements, l'accueil des enfants, la continuité des services publics essentiels et le fonctionnement des réseaux vitaux.

Cette approche conduit à trancher des questions que nous n'avons pas encore eu à poser : les conditions dans lesquelles l'enseignement peut se poursuivre et la manière d'assurer autrement la sécurité des enfants lorsqu'elles ne sont plus réunies, ou encore le seuil à partir duquel un logement n'offre plus de conditions de vie acceptables et les solutions d'accueil à proposer alors. Il s'agit de construire une doctrine de seuils, précisant ce que la Ville assure, jusqu'à quel niveau de chaleur, et ce qu'elle organise au-delà, en mobilisant des réponses nouvelles comme des lieux refuges accessibles de jour comme de nuit.

Ces questions seront instruites dès les semaines à venir dans le cadre de la gouvernance du plan de mise en sécurité climatique, pour préparer l'été 2027 et ceux à venir. La Ville s'appuiera notamment sur un dialogue permanent avec la recherche et les praticiens, à travers un conseil d'experts chargé d'éclairer nos choix et d'identifier les risques émergents, complété par une capacité d'anticipation opérationnelle réunissant les experts de la Ville et les grands opérateurs du territoire.

Cette préparation passe aussi par l'exercice. Les simulations Paris à 50 °C en 2023 et Paris Inondé en 2025 ont montré leur utilité pour tester nos procédures, révéler nos angles morts et sensibiliser les Parisiennes et les Parisiens. Un nouvel exercice sera organisé en 2027 autour d'un épisode de sécheresse, afin d'éprouver notre capacité à gérer des risques combinés. Nous ouvrirons, en octobre, le Campus de la résilience, animé par la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris et la Protection civile Paris Seine, en partenariat avec la Ville : il sera le lieu de cette culture commune du risque.

5. Coopérer à l'échelle métropolitaine et internationale

La canicule ne s'arrête pas au périphérique. Les habitants vivent, travaillent et se déplacent à l'échelle métropolitaine, et les réseaux dont dépend leur quotidien relient nos communes. Avec sa compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations, la Métropole du Grand Paris porte déjà une réponse collective à un risque qui dépasse les frontières communales. Face aux vagues de chaleur, nous devons renforcer la même capacité à agir ensemble.

Paris proposera aux communes voisines et à la Métropole de coopérer pour préparer les épisodes extrêmes : partager la connaissance des vulnérabilités comme des lieux rafraîchis, des grands parcs et bois métropolitains et de leurs accès, coordonner la préparation des services essentiels, organiser des possibilités d'entraide et renforcer la résilience de notre approvisionnement alimentaire, particulièrement vulnérable aux canicules et aux sécheresses. Cette coopération devra aussi permettre de mobiliser les moyens nécessaires à l'adaptation et Paris engagera avec ses partenaires une démarche auprès de l'État, des institutions européennes et des financeurs publics pour constituer un fonds métropolitain d'adaptation climatique.

Ce travail s'inscrit, enfin, dans une dynamique internationale. La Ville porte, avec le Programme des Nations unies pour l'environnement, ONU-Habitat et le réseau C40, l'initiative 50 villes à 50 °C, où plus de cinquante villes partagent leurs réponses aux vagues de chaleur. Notre exercice Paris à 50 °C y a trouvé un écho, puisque Londres, Barcelone et New York se préparent à le reproduire, et les enseignements de ce dialogue nourriront notre prochain exercice de crise. Ce que nous apprendrons ici servira ailleurs, et ce que d'autres ont appris avant nous nous sera précieux.

L'été 2026 nous a placés face à une réalité que nous ne pouvons plus considérer comme exceptionnelle. Il nous oblige à changer d'échelle et de méthode : adapter plus vite, protéger d'abord celles et ceux qui sont le plus exposés, et préparer dès maintenant notre ville à des épisodes plus intenses encore. C'est le sens de la stratégie présentée : poursuivre la transformation de notre territoire, organiser la solidarité à la hauteur du risque et ouvrir le chantier de la mise en sécurité climatique de Paris.

Nous nous donnons rendez-vous à l'été 2027. D'ici là, les premières mesures seront déployées dans les écoles, les crèches, l'espace public et les établissements qui accueillent les publics les plus fragiles, et les groupes de travail auront posé les bases d'une doctrine partagée. Nous rendrons compte devant cette assemblée, avant l'été, de l'état de notre préparation.

Au-delà de ce premier rendez-vous, c'est un nouveau pacte que nous devons construire avec les Parisiennes et les Parisiens : celui d'une ville qui continue de réduire ses émissions tout en protégeant chacune et chacun face à un climat qui a déjà changé, une ville où la fraîcheur, la sécurité et la solidarité ne dépendent ni de l'âge, ni du quartier, ni des revenus. Cette ambition dépasse Paris. Elle engage la Métropole, l'État, nos partenaires européens et les villes du monde entier qui affrontent les mêmes défis. Paris entend y prendre toute sa part, et montrer que nos villes peuvent rester vivables, justes et protectrices dans le climat qui vient.